



## CT DSAC/SE du 27 novembre 2012

### Participants :

DSAC SE : M. le Directeur, Adjoint, future Chef de Cabinet, Responsable Qualité et PPO, Chef GR et Mme Laugier

OS : FO, CFDT, CGT, UNSA

Pour FO : Eric Lallis et Gilles Darbos (titulaires), Mme Ruffier et M. Raphaël Goriot (suppléants)

1. Approbation du CR séance du 19 mars 2012 CT DSAC/SE  
Le CR est approuvé. Les suites données aux actions décidées seront discutées durant le CT.
2. Règlement Intérieur DSAC/SE  
La Direction a apporté toutes les modifications demandées par les OS lors du CT du 19 mars 2012. Le RI est approuvé en séance.
3. Ressources humaines :
  - a. Effectifs : La DSAC SE a en compte 155 postes pour 146 personnes représentant 140.5 ETP. Les 9 postes d'écart seraient ceux des AVE. Devant le flou des demandes d'explication par les syndicats, il est demandé que la Direction organise régulièrement des réunions avec les OS pour leur présenter la politique DSAC SE en matière de RH. M. le Directeur accepte cette proposition et s'engage à organiser des réunions avec les OS avant chaque campagne de mutation. Le but est d'informer les personnels sur l'organisation du travail ainsi que sur les perspectives envisagées pour la DSAC SE.
  - b. Mutations : Campagne printemps 2012. Il est fait remarquer par FO que mis à part le poste de chef de division ANA, aucun des personnels retenus lors de la CAP de printemps n'est encore en poste fin novembre 2012. M. le Directeur précise que la règle admet qu'un délai d'un an est acceptable. Il est acté que cela ne doit pas être la règle mais une exception.
  - c. Mutation : Campagne d'hiver 2012. M. le Directeur a constaté qu'un certain nombre de poste n'avait aucun candidat. C'est une nouveauté en DSAC SE.
  - d. Cas particulier du poste d'Ouvrier d'Etat Entretien : ce poste n'a aucun candidat. La Direction essaie de mettre en place des alternatives. Travail en cours sans résultat pour l'instant.
  - e. Formation : Pas de remarque particulière. La Direction envisage de relancer une formation à destination des chefs de division et de département à l'entretien d'évaluation. Il est fait remarqué par FO que les agents ayant le plus de difficultés à réaliser des entretiens d'évaluation sont les chefs de subdivision (nombre plus important d'agents et de toute origine). Il est acté que la formation envisagée sera aussi proposée aux chefs de subdivision.
  - f. DIF : GR fera un mail de rappel sur le DIF.
4. Finance :  
RAS. La DSAC SE a anticipé des engagements 2013 essentiellement en informatique.



5. Poste de chef de Cabinet :

Il est demandé de regrouper les fonctions Responsable Qualité DSAC SE/PPO et PSE à la fonction Chef de Cabinet. A terme, le poste de Responsable Qualité/PPO ne devrait pas être ré-ouvert à la prochaine CAP si la titulaire actuelle est retenue en CAP (cas très probable).

Il est demandé si lors du départ à la retraite de M. l'Adjoint au Directeur (dans un ou deux ans), le poste d'Adjoint sera ré-ouvert. M. le Directeur le souhaite mais n'a aucune certitude. On peut noter que la titulaire du poste de Chef de Cabinet devrait partir à la retraite quasiment en même temps que M. l'Adjoint au Directeur. Une réorganisation de la Direction semble en cours pour évoluer vers 3 personnes et trois postes sur les quatre actuels. Aucun vote n'a eu lieu sur ce sujet.

**FO verra avec la Direction de la DSAC pour s'assurer que le poste PPO/Qualité n'est pas supprimé. L'organigramme de la DSAC/SE doit être identique à celui des autres DSAC/IR avec 1 chef de cabinet et un responsable PPO/qualité.**

6. Jours ARTT :

Les OS proposent de ne retenir aucun jour bloqué. M. le Directeur est contre et propose le vendredi de l'Ascension (10 mai) et le vendredi 16 août (Assomption). Ces jours sont acceptés.

7. GT protocolaires 1 à 4 :

Les OS ont demandé des précisions sur les GT en cours.

Il est acté par le Directeur que les marges de productivité dans l'organisation actuelle sont faibles et donc que la réduction d'effectif enclenchée devra se faire en réorganisant la DSAC et en particulier les délégations tout en trouvant une masse critique par domaine (OPA, ANA,...). Il semblerait actuellement que les grosses délégations de la DSAC SE ne soient que très peu impactées. Le cas de Provence n'a pas été évoqué par M. le Directeur...

8. Licences de surveillance

Très peu d'avancée à ce jour dans la définition des conditions de délivrance, de progression, de maintien et de renouvellement.

Pour la partie Organisation (GR), une personne a été nommée au SG pour gérer globalement ce dossier.

9. Restaurants Nice et Aix :

Nice : Des évolutions positives sont en cours pour que les agents disposent soit de tickets restaurants (vacation ICNA de 11h00) soit de l'accès aux divers restaurants de la plate-forme (ré-évaluation de la subvention en cours).

Aix : le prestataire a été choisi.

10. Livret d'accueil pour les nouveaux arrivants :

Ce livret est en cours de finalisation par GR. Il sera bientôt mis en consultation.

11. Service médical :

Suite à l'interpellation du Directeur par les OS pour rappeler l'absence flagrante de suivi préventif des personnels de la DSAC SE, M. le Directeur va faire un rappel au Médecin Chef gérant la DSAC SE.

